



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 13 novembre 2002**

**PÔLE NIORT SPORTS : Lancement d'un marché complémentaire  
à l'étude de programmation du stade**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :  
le 18 octobre 2002

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 15 novembre 2002

[\[Annexe\]](#)

Président :  
**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoint(s) :***

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,  
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise  
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M.  
Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS,  
Mlle Karen NALEM, M. Robert PLANTECOTE

***Conseillers :***

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, Mme Danièle GANDILLON, M.  
Michel GENDREAU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme  
Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Bernard JOURDAIN, M.  
Gérard ZABATTA, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie  
UZANU, M. Amaury BREUILLE, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE,  
Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme  
Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**Secrétaire de séance :** Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.  
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.

**Excusés :**

***Conseillers :***

M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Christabelle CHOLLET

**CONSEIL MUNICIPAL DU 13 novembre 2002**

DELIBERATION D20020339

**AMERU**

**PÔLE NIORT SPORTS : Lancement d'un marché  
complémentaire à l'étude de programmation du stade**

Monsieur Alain BAUDIN, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Après examen et avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres du 28 octobre 2002,

La Ville de Niort, en partenariat avec l'Etat, la Région et le Département, a engagé depuis 1 an, un important programme d'études pour la réalisation du projet de Pôle Niort Sport, parmi lequel figure une étude de programmation pour le stade.

Le programme détaillé (phase 3) réalisé par le cabinet ISC porte sur une capacité de 20 000 places, précise les différentes composantes techniques requises pour un stade de Ligue 1 et leur articulation, les éléments extérieurs liés à l'équipement (accès, stationnement...), ainsi que les coûts d'investissement et de fonctionnement.

Or, au vu de ce programme et de l'étude de définition du Pôle Niort Sport en cours de finalisation, les partenaires s'accordent à penser qu'un stade de 12 000 places permettrait de répondre aux objectifs que nous nous sommes fixés sur ce projet tout en se gardant la possibilité de le faire évoluer à 20 000 places le moment venu.

C'est pourquoi cette décision implique la modification du programme détaillé nécessaire à la consultation des concepteurs. Conformément à l'article 35 alinéa 3 du Code des Marchés Publics stipulant qu'il est possible de passer des marchés négociés sans publicité préalable ni mise en concurrence à la suite d'un marché initial pour des services liés à des circonstances imprévues, la délibération qui vous est proposée tient compte de ces adaptations dans le tableau ci-après et dans les pièces du marché complémentaires jointes en annexe.

<b>Phase</b>	<b>Entreprise</b>	<b>Montant initial TTC du marché</b>	<b>Total TTC du marché complémentaire</b>
1	ISC	45 448 €	
2	ISC	22 724 €	
3	ISC	22 724 €	
<b>TOTAL</b>	<b>ISC</b>	<b>90 896 €</b>	<b>+ 9 998,56 €</b>

Le coût de cette prestation complémentaire devra être validé par les partenaires de cette opération.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le marché complémentaire de programmation du stade,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer le marché.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour : 41  
Contre : 1  
Abstention : 0  
Non participé : 0  
Excusé : 3

Pour le Maire de Niort  
**Bernard BELLEC**  
L'Adjoint Délégué

**Alain BAUDIN**

[Ordre du jour](#)